

Vivre à

N°92
JANV 2025

Freyming- Merlebach

1944 - 2024

**Un immense
merci!**





2025 une bonne année !

Dans la ligne des cérémonies qui ont commémoré les 80 ans de la Libération de notre ville, nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui ont donné leur vie pour que nous puissions aujourd'hui vivre heureux dans un pays libre et démocratique.

Remercier pour notre liberté

En tant que frontaliers, nous avons aussi une pensée pour toutes celles et ceux, de nos concitoyens ou de nos familles, qui ont eu à souffrir de cette horrible guerre mondiale. Car c'est aussi grâce à eux que nous avons la chance d'être ici, à Freyming-Merlebach, dans une ville libre et belle, qui a su se reconstruire et se développer.

Je souhaite que cela continue, et je me bats pour cela. C'est aussi pourquoi, comme chacun d'entre vous, je suis très choqué quand je vois des salissures ou des dépôts d'ordures qui enlaidissent la ville.

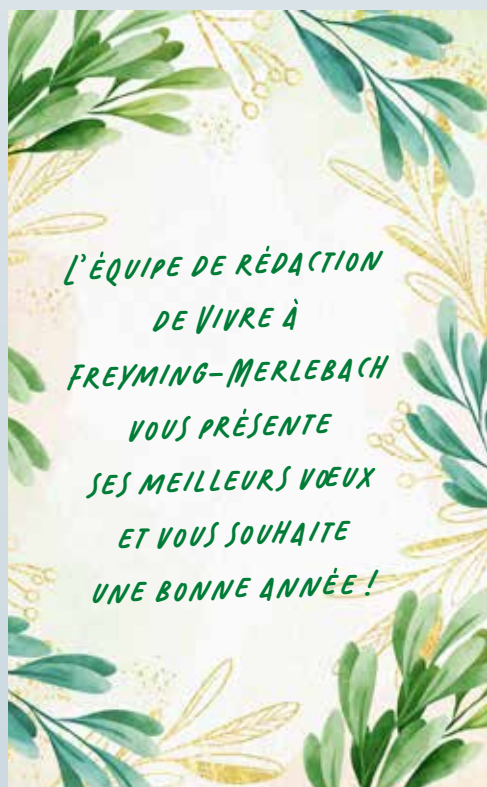
Respecter la Nature

Ce manque de respect pour notre environnement est une violation des lois, on ne le répète pas assez ! À noter qu'une permanence de la Police Nationale est assurée tous les jours dans les bureaux de notre Police Municipale. Cette collaboration est efficace, mais je formule le vœu que chacun y mette du sien, pour que nous puissions, ensemble, vivre et travailler dans un cadre de vie propre, moderne et agréable.

Du fond du coeur, tous les Services de la Ville, l'équipe municipale et moi-même, souhaitons à chacun d'entre vous, quels que soient son âge ou sa situation, une très bonne, heureuse, et surtout paisible année 2025 !

Très chaleureusement,
votre Maire,

Pierre LANG



> **Enfin le retour de la Fête des Anciens !**

Cela faisait quatre ans qu'elle n'avait pas pu avoir lieu. EN premier en raison de la crise sanitaire (de 2020 à 2022) puis par la faute d'un incendie criminel dans le bâtiment Vouters attendant à la salle en 2023.

Ce moment de retrouvailles s'est concrétisé le 26 octobre dernier. Ils étaient plus de 400 seniors âgés de 70 ans et plus à avoir répondu à l'invitation de la Ville.

En ouverture, le Maire Pierre Lang, ravi lui également, a salué la joyeuse assemblée puis a félicité et remis un bouquet de fleurs à la doyenne, M^{me} Anne Rula, 96 ans et une bouteille de champagne au doyen, M. Aloyse Grosse, 95 ans avant de souhaiter bonne santé et longévité à tous.

Rendez-vous est donné en octobre prochain !



Repas des Anciens : Appel à s'inscrire



Pour être invité à la fête des Anciens, nous invitons les personnes âgées de 70 ans et plus, résidant à Freyming-Merlebach, à se faire connaître en Mairie en se présentant à l'accueil, munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, ou en téléphonant au 03 87 29 69 64.



De même, les couples qui, au cours de l'année 2025 fêteront leurs noces d'or (50 ans de mariage), de diamant (60 ans de mariage), de palissandre (65 ans de mariage...), sont également invités à se faire connaître en Mairie au 03 87 29 69 64.

> 80^e anniversaire de la libération de la Ville

Le jeudi 5 décembre dernier fut l'occasion pour la Ville de célébrer les 80 ans de la Libération de Freyming et de Merlebach en 1944 par les forces alliées. Une journée riche en émotions et en souvenirs.

La commémoration officielle s'est déroulée dès 10 h sur le parvis de l'Hôtel de Ville, en présence de plusieurs personnalités et autorités locales, notamment Felipe Tello, représentant le Consulat des Etats-Unis, Franck Chaulet, Sous-Préfet de Forbach-Boulay-Moselle, Nicolas Vignos, Directeur départemental de l'Office national des combattants et victimes de guerre.

Près de 200 élèves de la ville ont également assisté à ce moment solennel et les écoliers de Saint Exupéry ont même entonné Le Chant des Partisans et La Marseillaise.

D'anciens véhicules militaires et de pompiers agrémentaient la place, qui avait revêtu les couleurs bleu, blanc et rouge des drapeaux français et américains.



A 10 h 30 précises, les cloches de toutes les églises de la ville ont sonné, en souvenir de l'heure officielle de la Libération de Freyming et de Merlebach en 1944. Le Maire Pierre Lang a rappelé dans son discours le courage des soldats alliés, souvent très jeunes, et la joie de la population locale à l'annonce de la Libération, une population qui avait

connu de graves moments pendant cette guerre.

A la fin de la cérémonie, quatre musiciens ont joué l'hymne américain, puis l'hymne français. Un verre de l'amitié a ensuite été servi dans le hall de l'Hôtel de Ville, dans lequel on pouvait découvrir une exposition préparée par Les Amis de l'Histoire du Pays de la Merle.





Un spectacle à la Médiathèque

Les festivités ne s'arrêtaient pas là, puisque le Théâtre de la Médiathèque accueillait à 19 h un spectacle commémoratif entièrement créé, mis en scène et joué par l'équipe de la Médiathèque devant plus de 350 personnes. Des archives photos, vidéos ou sonores ont été adroitement mises en valeur au cours de ce spectacle interactif, peuplé de personnages ayant vécu cette journée du 5 décembre 1944, du Général américain M^e Bride à un petit garçon caché dans sa cave, en passant par la célèbre Marlène Dietrich et une secrétaire de mairie à la mémoire parfaite.

Pour célébrer dans la joie cette libération, un concert des Satin Dolls Sisters, groupe composé de trois demoiselles chantant des standards des années 40-50, a clôturé cette belle journée qui rendait hommage à toutes les personnes qui se sont battues pour la liberté.



> Dépôt de plainte en ligne

Déposer une plainte en ligne : une solution pratique et rapide pour signaler une infraction

Vous avez été victime d'un vol, d'une dégradation ou d'une escroquerie, et vous souhaitez signaler les faits sans vous déplacer ? La plainte en ligne est une solution simple et accessible à tous. Disponible pour les infractions touchant vos biens, ce service vous permet de gagner du temps tout en facilitant le travail des forces de l'ordre.

Qui peut déposer une plainte en ligne ?

Le service est ouvert à tous : particuliers, entreprises, administrations ou associations. Que vous soyez une victime directe ou agissiez pour le compte d'une organisation, vous pouvez signaler des infractions commises en France dont l'auteur est inconnu.

Quelles infractions sont concernées ?

La plainte en ligne concerne les atteintes aux biens :

- Vols : téléphone, voiture, carte bancaire...
- Cambriolages : intrusion dans un domicile ou un local professionnel.
- Dégradations : rayures sur un véhicule, graffitis sur une façade...
- Escroqueries : uniquement hors internet (comme la vente frauduleuse en personne).

Pour signaler une infraction et porter plainte en ligne, rendez-vous dès maintenant sur le site officiel : <https://plainte-en-ligne.masecurite.interieur.gouv.fr/>

N'oubliez pas : en cas d'urgence, contactez immédiatement le 17 ou utilisez l'application Ma Sécurité pour signaler une situation critique.



Un site et une application police-gendarmerie

Déposez plainte en ligne

- 1 
 Flashez le QR CODE pour accéder au site masecurite.interieur.gouv.fr
- 2 
 Vérifiez que vous remplissez les conditions pour une déclaration.
- 3 
 Identifiez-vous avec **France Connect**
- 4 
 Complétez votre déclaration en ligne.
- 5 
 Votre demande sera prise en compte par le service traitant.
- 6 
 En fonction des éléments déclarés, votre démarche pourrait nécessiter un rendez-vous.




<https://plainte-en-ligne.masecurite.interieur.gouv.fr/>



HORAIRES DE LA MAIRIE

Hôtel de Ville - 42, rue Nicolas Colson
57800 Freyming-Merlebach
Tél : 03 87 29 69 60
www.freyming-merlebach.fr

Les services de la mairie accueillent le public, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, le vendredi de 8 h à 13 h.

> Visite du Préfet

Une antenne permanente du commissariat de police désormais à Freyming-Merlebach

Depuis la fermeture du commissariat de la rue Pasteur en 2022, les habitants de notre ville devaient se rendre à Saint-Avold pour accéder aux services administratifs de police. Consciente de la gêne occasionnée par ce déménagement, notamment pour les personnes non véhiculées ou n'ayant pas accès à l'informatique, la municipalité n'a cessé d'intervenir auprès du Préfet de la Moselle qui, en juin 2024, a finalement validé l'ouverture d'une antenne de la Police Nationale dans notre ville.

Ayant subi de sérieux dégâts lors des inondations de mai dernier, l'ancien bâtiment du commissariat ne pouvait pas rouvrir au public. Il sera prochainement mis en vente par le Service des Domaines.

Il a donc été convenu d'aménager ce point contact dans les locaux de notre Police Municipale au 16b, Avenue Émile Huchet, en contrebas de l'école Marcel Pagnol.

L'accueil du public se fait désormais tous les matins de 8 h à 12 h, du lundi au vendredi (sauf jours fériés et chômeés), pour déposer plainte, accomplir une

démarche ou obtenir une information en lien avec la Police Nationale. Il est possible de se présenter directement au poste de police pour obtenir un contact, dans la limite de la disponibilité de l'agent ou selon l'urgence, ou de prendre rendez-vous par téléphone au 03 87 00 48 04.

L'hébergement de l'agent est actuellement assuré dans un bureau de la Police Municipale en attendant la fin des travaux d'aménagement d'un ancien garage attenant. Les travaux, évalués à hauteur de 34 000 euros hors taxes, seront pris en charge par la Ville et seront finalisés au printemps 2025.

Le jeudi 19 décembre dernier, le traditionnel coupé de ruban par Laurent Touvet, Préfet de la Moselle, et Pierre Lang, Maire de Freyming-Merlebach, marquait officiellement le démarrage de cette antenne de la Police Nationale, qui concrétise la coopération étroite entre les deux polices et répond concrètement à un réel souci d'efficacité et de proximité.

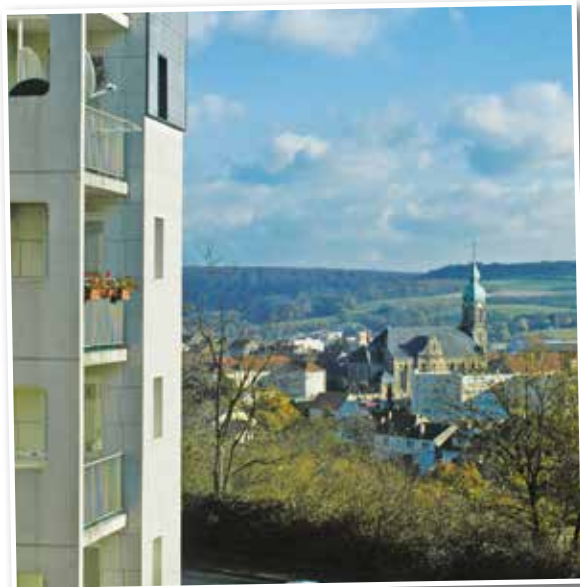


Permanence de la Police Nationale à Freyming-Merlebach

La Police Nationale assure une permanence dans les locaux de la Police municipale, situés au 16b, avenue Émile Huchet, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h.



> Le quartier Beerenberg fait peau



Situé sur les hauteurs de la commune, au cœur du Quartier Prioritaire de la Ville, le quartier du Beerenberg accueille plusieurs ensembles de logements sociaux. Construits au milieu des années 1960 pour loger les travailleurs du bassin minier, les bâtiments sont aujourd'hui vétustes. Et même s'il est implanté dans un environnement vert et arboré, et qu'il profite d'une vue imprenable sur la ville, le quartier souffre également d'une importante vacance locative.

Filiale d'Action Logement, le bailleur social VIVEST a décidé d'investir plus de 10 millions d'euros pour préserver ce quartier, cette profonde transformation s'inscrivant dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, lancé en 2014. Pour mener à bien ce chantier d'envergure, le bailleur collabore avec la Ville, la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach, et les services de l'État.

Déconstruction de 7 bâtiments et 110 logements

Le projet démarrera par la déconstruction de 7 bâtiments sur ce quartier, impliquant une nécessaire campagne de relogements qui a été lancée il y a plusieurs années. 27 logements ont été entièrement rénovés en amont de cette

requalification du quartier et ont été proposés aux locataires concernés par la démolition de leurs bâtiments.

Cette déconstruction sera accompagnée par un programme d'économie circulaire afin de permettre la récupération d'équipements et matériaux réemployables sur site ou redistribués dans des plateformes de stockage locales.

Réhabilitation de 10 bâtiments, 166 logements collectifs

Le projet comprend la réhabilitation des 166 logements au sein des 10 immeubles qui sont conservés. Ils seront rénovés et améliorés, pour offrir plus de confort et d'économies d'énergie à leurs occupants. Cette rénovation comprend notamment la réfection et l'isolation des toitures, l'isolation thermique extérieure (avec le remplacement des menuiseries), l'installation d'un système de chauffage plus performant, le remplacement de la ventilation... Les pièces humides des logements seront rénovées (cuisines, salles de bain et WC), ainsi que les halls et les cages d'escalier des immeubles.

Pour s'adapter au vieillissement de la population et pour les rendre plus accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR), ce projet inclut l'ajout de 4 ascenseurs dans 4 bâtiments parmi les 10 qui seront rénovés.

Réhabilitation du local associatif ASBH

Ce projet comprend également la rénovation d'un local associatif, au cœur du quartier, au sein duquel l'ASBH développe des activités et sert de lieu de rencontre pour les jeunes résidents de ce quartier du Beerenberg.

Après rénovation par VIVEST, ce local sera rétrocédé à la Ville de Freyming-Merlebach.



Construction neuve de 10 Pavillons

Le projet prévoit également la construction de 10 pavillons qui permettront d'apporter une offre nouvelle de logements dans ce quartier.

Résidentialisation complète du quartier

Suite à des concertations réalisées avec les habitants du quartier permettant de recueillir leurs attentes, le projet de résidentialisation a également pris en compte la modélisation d'espaces de rencontres et d'activités en plein cœur du quartier : jardins familiaux, aire de jeu pour les plus jeunes, ...

L'aménagement des espaces verts et des cheminements piétons et cyclables sera pensé afin de proposer aux habitants des espaces communs agréables et pratiques.

Le Quartier Chapelle au cœur du projet de Rénovation urbaine

Courant du mois d'octobre, le Maire Pierre Lang a accueilli Claude Souiller, Directeur Départemental des Territoires, pour une présentation du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine sur le ban de Freyming-Merlebach, associé à une visite du Quartier Prioritaire de la Ville.

Le projet a été présenté, comprenant notamment la sécurisation de la rue d'Alger, la résidentialisation des immeubles de la rue d'Alger, la création

neuve !

de liaisons douces au cœur de la Cité Chapelle et traversant le quartier Beerenberg, et la création de pavillons individuels rue Saint-Etienne.

Fusion des deux lycées

Le réaménagement de l'entrée de quartier au niveau du parvis du Lycée Cuvelette fait également partie intégrante du projet, tenant compte de la décision de la Région Grand Est de procéder à la fusion des 2 lycées de Freyming-Merlebach (Cuvelette et Pierre et Marie Curie).

A noter que l'effectif du nouveau lycée fusionné pour la rentrée 2026 est estimé à plus de 600 élèves (au lieu des 140 élèves actuels).

Cette fusion implique des travaux qui seront menés par la Ville, et notamment la création d'un quai de dépose des élèves et de stationnement des cars dans la rue des Mûres, le réaménagement des carrefours d'entrée et de sortie des cars entre la rue des Mûres, la rue de Dôle et la rue de Grenoble, la mise en place d'un système de vidéoprotection raccordé au réseau public de la Ville, la



Pierre Lang a accueilli Claude Souiller, Directeur Départemental des Territoires

création d'un cheminement piéton sécurisé entre la zone des cars et l'entrée du lycée, la création d'un parvis avec une zone de dépose PMR, la création

d'un parking d'une capacité de 59 places pour le stationnement du personnel, des élèves, et visiteurs du lycée.



A l'intérieur ...

L'ajout d'ascenseurs et un accès PMR pour 4 bâtiments



Les cages d'escalier et halls d'entrée rénovés

... comme à l'extérieur



Des nouvelles activités à deux pas de chez vous

Jardins partagés

City Stades

Aire de jeux

Des bancs

Chemins redessinés



Les partenaires du projet



> Collège Claudie Haigneré : Cérémonie républicaine

Le 18 novembre, s'est tenue en Mairie, en la présence du Maire Pierre Lang et de ses adjoints, de la Principale et des personnels du collège Claudie Haigneré, la cérémonie Républicaine de remise du Diplôme National du Brevet.

Ce fut également l'occasion de remettre aux élèves, le Certificat de Formation Générale, la certification en langues, ou encore l'attestation biculturelle.

Ce moment solennel, à forte valeur symbolique a marqué l'aboutissement d'une première étape de la formation citoyenne des élèves. Ce fut un moment de partage avec les parents, les professeurs et personnels du collège Claudie Haigneré et les anciens camarades.



Expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale

Chers habitants de Freyming-Merlebach,

Nous vous adressons nos vœux les plus sincères pour une année 2025 placée sous le signe de la santé, de la paix et de la solidarité. Que cette année soit pleine de bonheur et de réussite pour vous et vos proches.

Nous sommes heureux d'avoir participé au repas des anciens en octobre dernier. Un moment de convivialité essentiel pour préserver nos liens d'amitié et de solidarité entre générations. Nos aînés, mémoire vivante de notre ville, ont une place précieuse dans notre communauté.

Inspirons-nous de l'esprit de solidarité hérité de notre passé minier pour avancer ensemble en 2025.

Meilleurs vœux à toutes et à tous !

Suivez-nous sur notre page Facebook Freyming-Merlebach Infos pour rester informés.

Pour la liste « Repense ta Ville »

Patricia MIHELIC,

Aurélie THIRIET,

Stéphane ZIMMER

et Alain MANISZEWSKI

> Le recensement de la population 2025

Comme chaque année, la Ville réalise avec l'INSEE le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et développer des projets pour y répondre. Une partie des logements et des habitants seront ainsi recensés à partir du 16 janvier 2025.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !

Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population en France, vous pouvez vous rendre sur le site internet : le-recensement-et-moi.fr.

Comment ça se passe ?

Le recensement a lieu tous les ans. Chaque année, un échantillon différent de la population est recensé. Si vous en faites partie, un courrier sera déposé dans votre boîte aux lettres.

Puis, un agent recenseur muni de sa carte officielle, vous fournira une notice d'information comprenant un identifiant soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous

Vous pouvez aussi vous rendre en Mairie dans votre structure France Services où les conseillères vous aideront dans cette démarche numérique.



Les agents du recensement



Tableau du recensement des années passées

	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de logements d'habitation	580	Report Covid	531	515	548
Nombre de bulletins individuels	970		843	952	1021
Population totale	12 960		12 845	12 952	13 147



> **FC Freyming : Une épopée historique en Coupe de France**



Le 16 novembre, le FC Freyming a vécu l'un des moments les plus marquants de son histoire.

Club de Régionale 2, habitué aux joutes locales, a défié l'ogre corse du SC Bastia, pensionnaire de Ligue 2, lors du septième tour de la Coupe de France. Ce match disputé au stade de Forbach restera gravé dans les mémoires comme un symbole d'espoir, de détermination et d'unité.

Un parcours hors du commun

Le parcours du FC Freyming en Coupe de France est une véritable épopée. Parti du deuxième tour préliminaire, le club a su se frayer un chemin jusqu'à ce septième tour grâce à des victoires héroïques et à une discipline de fer.

Chaque match a été une bataille, mais jamais l'équipe n'a flanché. Ce parcours a galvanisé les joueurs et les supporters, propulsant le club sous les feux des projecteurs nationaux.

Un match et une fierté inoubliables

Malgré la défaite, ce septième tour a marqué un tournant pour le FC Freyming. Ce n'est pas seulement un exploit sportif, c'est un symbole pour tout un territoire. Ce match a rassemblé une communauté autour d'une passion commune.

Une mobilisation exceptionnelle

L'organisation de cette rencontre d'exception n'aurait pas été possible sans un travail colossal en amont. La municipa-

lité de Freyming-Merlebach et la ville de Forbach se sont unies pour offrir des infrastructures à la hauteur de l'événement. Le stade de Forbach a été choisi pour accueillir ce choc afin de garantir des conditions optimales aux deux équipes et aux supporters.

Des remerciements sincères

Le FC Freyming tient à remercier chaleureusement la municipalité de Freyming-Merlebach, la ville de Forbach, et tous les bénévoles qui ont œuvré sans relâche pour rendre cet événement possible. Merci également aux supporters qui ont su insuffler une énergie incroyable au club.

Le FC Freyming a prouvé que l'impossible n'existe pas.



> Lutte contre les dépôts sauvages

ENSEMBLE PRÉSERVONS NOTRE CADRE DE VIE !

Les Ateliers Municipaux œuvrent pour redonner à notre environnement tout son éclat.

La Direction Aménagement et Urbanisme met en place des mesures concrètes pour prévenir et sanctionner les dépôts sauvages.

La Police Municipale veille avec attention ! Les contrevenants ne restent pas impunis !



SOURIEZ ! vous pouvez être filmé

Ne jetez pas vos déchets à côté des bacs, cela pourrait vous coûter cher !!

DÉPÔT SAUVAGE INTERDIT

EN DÉPOSANT VOS DÉCHETS HORS DES CONTENEURS, SUR LA VOIE PUBLIQUE, VOUS VOUS EXPOSEZ À :

<p>VOUS ÊTES UN PARTICULIER !</p> <p>• 500 € d'amende</p> <p>• La saisie de votre véhicule</p>	<p>VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL !</p> <p>• 2 ans de prison</p> <p>• 75 000 € d'amende</p>
---	--

la municipalité renforce les sanctions pour préserver notre cadre de vie

Face à l'augmentation des dépôts sauvages sur notre commune, le dernier Conseil Municipal a adopté une nouvelle mesure visant à préserver notre environnement et la salubrité publique. Désormais, les contrevenants devront s'acquitter des frais d'enlèvement des déchets abandonnés sur la voie publique.

Des poursuites pénales

Ces actes d'incivilité engendrent des coûts importants pour notre collectivité, tant en termes d'interventions de constatation que de nettoyage et d'enlèvement par nos services municipaux. Cette nouvelle tarification permettra d'imputer ces coûts directement aux responsables.

Les nouveaux tarifs

- 250 € pour l'élimination de déchets d'un volume inférieur à 1 m³.
- 500 € pour les dépôts supérieurs à 1 m³ ou nécessitant une intervention spécifique.
- Pour les dépôts particulièrement volumineux ou nécessitant un traitement spécifique, ils seront facturés au coût réel de traitement

Lorsqu'un dépôt sauvage sera constaté et son auteur identifié, ce dernier recevra un courrier l'informant de l'infraction relevée à son encontre. Un titre de recette sera émis pour le recouvrement des frais par le Trésor public.

Rappel important : Ces mesures tarifaires s'ajoutent aux poursuites pénales pouvant être engagées en vertu des différentes réglementations.

Ensemble, préservons notre cadre de vie ! Adoptons les bons gestes et utilisons les solutions de collecte et de tri mises à notre disposition.



100% DES EMBALLAGES SE TRIENT !



TOUS LES PAPIERS SE TRIENT ET SE RÉCYCLENT ET LES EMBALLAGES EN CARTON AÜSSI !

DÉPOSER EN VRAC SANS SAC.

APLATER LES EMBALLAGES EN CARTON.

LES CARTONS SONT À DÉPOSER EN DÉKÉMETRIE

DÉPOSER EN VRAC SANS SAC.

APLATER les bouteilles et les briques alimentaires dans le sens de la longueur.

INUTILE DE LAVÉ LES EMBALLAGES (bien les vider).

NE SURTOUT PAS LES ENBOÏTER.

SEULS LES EMBALLAGES SE TRIENT DANS CETTE BORNE

LES OBJETS EN PLASTIQUE SONT À DÉPOSER DANS LE SAC BLEU

> Les rendez-vous à venir

Samedi 25 janvier à 18 h

Soirée culturelle autour du Canada

Le Canada sera mis à l'honneur au cours de cette soirée, à travers un apéritif culturel où les dégustations se mêleront aux traditions, aux contes, aux chansons et aux jeux autour de ce grand et beau pays.

L@ Médiathèque. 10 € par personne avec l'apéritif, sur inscription au 03 87 00 23 48.



Mercredi 16 avril, dès 15 h

Animations autour de Pâques

Une grande chasse aux œufs sera organisée dans tout le parc municipal, avec la présence du Lapin de Pâques qui distribuera des friandises aux enfants ! Des animations seront également proposées pour les petits. Vente de boissons et de crêpes sur place.

Parc Municipal, entrée libre. Atelier panier fleuri sur inscription au 09 65 31 16 18



Samedi 22 mars, après-midi

La mort dans tous ses états

Conférences et ateliers pour évoquer sans détour les questions que l'on peut se poser autour d'un thème souvent considéré comme tabou : les traditions funéraires autour du monde, les soins palliatifs, les étapes du travail des pompes funèbres, les différentes croyances autour de la mort...

L@ Médiathèque. Entrée libre, sur inscription au 03 87 00 23 48.

Samedi 5 avril, dès 19 h

Soirée anniversaire des 10 ans de L@ Médiathèque !

Nous vous invitons à fêter avec nous les 10 ans de L@ Médiathèque autour de plusieurs animations et surprises qui viendront égayer ce moment. Au programme, la présentation d'un roman policier écrit spécialement pour l'occasion et se déroulant à Freyming-Merlebach, ainsi qu'une grande soirée « Enquête de souvenirs », pour se remémorer 10 ans d'animations et d'anecdotes encore jamais révélées, autour d'une enquête au cours de laquelle il vous faudra découvrir pourquoi l'un des bibliothécaires a disparu...

L@ Médiathèque. Entrée libre, sur inscription au 03 87 00 23 48.

Mercredi 7 mai, 19 h 30

Spectacle-souvenir des 80 ans de la Victoire de 1945

« A demain par la plume, à toujours par le cœur ». Les bibliothécaires vous transporteront dans la correspondance de soldats de la Seconde Guerre mondiale et de leurs proches. Entre émotions, lumières et ombres, témoignages poignants et espoir.

Théâtre de la Médiathèque, entrée libre sur inscription 03 87 00 23 48





Samedi 17 mai, dès 15 h **Festival du Jeu**

Chaque recoin de la médiathèque sera consacré au jeu sous toutes ses formes : jeux de plateau, jeux d'ambiance, Escape-Games, parties animées de Loups-Garous, quizz géants, jeux de rôles, etc. Les bibliothécaires et les bénévoles des « Tables de l'Imaginaire » seront là pour vous conseiller et pour vous faire passer de bons moments ludiques !

L@Médiathèque. Entrée libre.



Dimanche 18 mai **Fête des Associations**

Les associations culturelles, sportives et de loisirs de la Ville seront au rendez-vous pour vous présenter leurs activités et vous proposer des démonstrations, le long de tout un parcours de défis et de jeux à réaliser entre amis ou en famille !

Stade et gymnase Potier, Entrée libre.



NAISSANCES

AGLZIM Nour	ANSOUL Gabriel	FURNERI Carla	MOUTCHOU Wassim
AL JANABI Shams	BEJZAKU Aisha	ISENI Mohamed-Ali	OMAR Malan
ALKASEM Adam	BERISA Rabia	KABBA Zayn	YILMAZ Serhat
ALMOHAMAD Julie	DEGER Miran	LADJEL Ayrad	
AMOURI Tia	DOSSO Mawa	MESSAADI Zaynab	



MARIAGES

ARSLAN Burak & SENER Asena	HYPOLITE Olivier Cyril Lauric & MULLER Camille Cynthia Fabienne	KAYA Yusuf & ALAN Hevin	PIGNON Thomas Thibaut & KREBS Céline
AYDOGDU Serdar & AYDOGDU Zehra	KAISER Julien & KARL Laura	KUC Amel & VREVA Jasmina	PORTELLA Renaud & VOLSQUE Céline
EL MORID Hicham & KOKOL Souâd		MARSAL Loïc & HACHIKIAN Suzanna	



DÉCÈS

BAAS Helga veuve HOSATTE 81 ans	FLAUS André 87 ans	LOSTAK Herbert 79 ans	SCHNEIDER Mariette épouse BASLER 90 ans
BARAN Mihalina épouse PISTER 78 ans	GREFF Jeanne 78 ans	LOSTETTER Ingebord 68 ans	SGRAZZUTTI François 84 ans
BERNARD Bernardine épouse EIDESHEIM 88 ans	HAMMOU Nora 52 ans	LUDMANN Lucien 92 ans	SIEBERT Roland 65 ans
BRAYER Simone veuve BRENON 77 ans	HAUPT Aimée épouse MATHIEU 74 ans	MARTIN René 65 ans	SUSEC Rowitha 71 ans
BREYER Jean-Pierre 85 ans	HOLTERBACH Anny veuve KLEMM 83 ans	MERTZ Cyrille 40 ans	TARILLON Léonic veuve BRUN 85 ans
CADEJ Dorothée veuve WUNDERLICH 85 ans	HOUPI Claude 74 ans	MEYER Jean-Marc 58 ans	TILLY Monique épouse KOVAROVSKY 78 ans
CIMINO Domenico 61 ans	KEDZIORA Josépha veuve THIRION 94 ans	MULLER Murielle épouse SCHÖNDORF 72 ans	UTRILLA Angéla veuve GARROTE 98 ans
COLBUS Pierrot 88 ans	KIEFFER Rose veuve PLACKOWSKI 94 ans	ORLANDINI Lydie veuve ROEDER 87 ans	WAGMAN Rachel 52 ans
COLLIGNON Georgette veuve LORIG 91 ans	KIENER Jean Claude 68 ans	PILATE Jacques 91 ans	WAGNER Joseph 86 ans
DAMAND Elise épouse HAAG 73 ans	KLEIN Edith épouse DAWID 89 ans	PINK Erna veuve FIACRE 86 ans	WEISS Nicole veuve GUY 85 ans
DECKER Alfred 82 ans	KNAPP Simone 68 ans	RUSCH André 73 ans	WELSCH Sonja veuve GLAD 79 ans
FAVARO Rosario 69 ans	KRSHI Lirije veuve ADEMI 66 ans	SAGER Olga veuve DUDOT 91 ans	
FLAJOLET Marie Louise veuve SAUDER 82 ans	KRZYKANOWSKI Marie veuve ROSTOUCHER 90 ans	SCHMITT Maria Anna épouse WINTERSTEIN 91 ans	

> **Un Noël féérique dans notre ville**

Cette année 2024, notre Ville a encore brillé de mille feux grâce aux illuminations de Noël qui ont enchanté habitants et visiteurs.

A Noël notre ville s'est parée de ses plus belles décorations lumineuses, offrant une atmosphère féérique qui a su réchauffer les cœurs en cette période hivernale.

Le parc municipal, métamorphosé pour l'occasion, a été le lieu de nombreuses promenades magiques. Ses installations lumineuses, alliant créativité et tradition, ont émerveillé petits et grands. Les visiteurs ont pu profiter d'un décor enchanteur, propice à la détente et au partage en famille ou entre amis.



Gastronomie autour du Warndt

**23 et 24 novembre
Salle Vouters**



Un événement gourmand et convivial

Le salon Gastronomie autour du Warndt a signé un retour très attendu les 23 et 24 novembre derniers à la salle Vouters. Après une année de pause forcée en raison de l'incendie qui avait touché le site

voisin, cette édition a su séduire les amateurs de bonne cuisine et les curieux venus en nombre, y compris de l'autre côté de la frontière.

Avec 27 producteurs principalement locaux, cet événement a permis de découvrir une riche palette de produits artisanaux et gastronomiques.

Outre les dégustations, le salon proposait également un service de restauration prisé des visiteurs. Les convives ont pu apprécier des déjeuners préparés à partir des produits exposés, avec une salle comble pour les 180 repas servis à chaque service, samedi et dimanche.

